

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 17 novembre 1904.



ES élections de ballottage qui viennent d'avoir lieu en Italie ont donné une forte majorité au gouvernement. Il a réussi à faire échouer les socialistes dans les grands centres ; par contre, ils se sont étendus dans les campagnes—et c'est là le point noir. En tout cas, il y a eu une sorte de réveil de conservatorisme monarchique, c'est indéniable. L'opposition est plus faible dans la nouvelle Chambre, et elle perd un certain nombre de ses porte-paroles les plus écoutés.

— Mais ce qui caractérise ces élections, c'est que pour la première fois les catholiques ont voté. Ils ont eu leurs candidats comme à Milan, ou ont soutenu des candidats modérés qui donnaient des gages à la religion. C'est ce qui s'est produit à Rome, quand on les a vus soutenir M. Santni et M. Giovagnoli. Il y a donc eu une détente dans l'application du *non expedit*. Rien n'a été retiré, mais le Souverain-Pontife avait autorisé les évêques, suivant les circonstances des temps et des lieux, à appuyer les candidats monarchiques, à condition qu'ils fissent des promesses aux catholiques et fussent en opposition avec des candidats radicaux ou socialistes. Il y avait en effet un intérêt à ce que ces derniers ne prissent point la main et que l'Italie ne les vît point au pouvoir, car ce serait la fin de la religion catholique dans ce pays. L'axiome « *salus animarum suprema lex* » trouvait ici son application ; et, comme les circonstances variaient de collège à collège, le pape laissait les évêques libres de les apprécier suivant les deux principes ci-dessus, et de donner à leurs ouailles une règle de conduite.

— Quand il s'agissait d'appuyer des candidats conservateurs monarchistes en opposition avec les candidats socialistes, il n'y avait